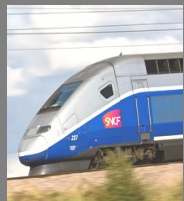


Février 2019



E.T TGV Sud-Est



Le 26 février le règlement intérieur et l'accord de fonctionnement ont été adoptés lors du CSE de l'axe TGV SE. Si ces deux textes vont permettre au CSE et ses commissions de fonctionner nous sommes bien loin de ce que nous avons pu connaître dans le passé avec les DP, CHSCT et CE. Mais n'était-ce pas le but du projet du gouvernement et de la SNCF de réduire de 90% la représentation des cheminots ?

Suite aux élections, SUD-Rail est deuxième OS sur le CSE TGV SE et sur l'ET TGV SE. Comme nous nous y sommes engagés, vous pouvez compter sur vos représentants SUD-Rail pour défendre vos conditions de travail et faire remonter vos questions. Le nombre de représentants ne permettant pas d'être présent sur tous les sites, n'hésitez pas à nous contacter par le mail ou les téléphones que vous trouverez à la fin de ce tract. Suite à la mise en place de l'accord de fonctionnement, il va être mis en place une commission roulement comportant 5 membres pour chaque UP de l'ET et 8 RPX (représentants de proximité) ont été désignés parmi les OS SUD, CGT, CFDT et UNSA ce qui fait bien peu par rapport à l'effectif de 715 agents de l'ET TGV SE.

Evolution de l'E.T TGV Sud-Est

L'axe TGV Sud Est souhaitait rencontrer les OS au travers de bilatérales pour évoquer les projets de rattachements de Paris Charolais, Bercy , et des roulements TGV de Mulhouse , ST Etienne , Chambéry, Grenoble et Nice.

Ces rattachements, la direction les justifie par sa « politique d'intégration industriel de TGV ». Nous avons à nouveau exprimé notre refus de cette politique qui ne vise qu'à préparer l'ouverture à la concurrence et à la filialisation. Nous sommes aussi intervenus sur le non-respect des instances puisqu'il est aujourd'hui plus facile d'avoir des informations à travers le journal d'établissement de l'ET TGV SE qu'au travers des différents CSE concernés.

Paris Charolais /Bercy :

Le DET a annoncé qu'une dizaine de groupes de travail se sont tenus en concertation avec les OS. Ce qui est totalement faux car localement nous n'avons été conviés à aucune réunion. Le DET de l'ET TGV SE doit se rapprocher de l'adjoint « Voyages » du Charolais pour avoir des précisions...

Coté calendrier, la direction souhaiterait une intégration en juin pour plus de facilités pour l'aspect administratif (en intégrant en septembre cela impose de faire travailler certains services en août). Si ce n'est pas possible en juin la direction viserait plutôt le rattachement en octobre.

Les roulements actuels du Charolais et Bercy seraient conservés en l'état actuel, idem pour les différents services de l'ET.

Mulhouse :

Concernant Mulhouse le rattachement concernerait 27 ADC (TB) et 1 DPX. La date visée est juin 2019. Le sujet a été évoqué localement lors de la venue du DET de l'ET TGV SE le 24/01/19 dans le cadre du préavis local. Mulhouse serait rattaché à BFC pour la commande. Les discussions sont en cours entre l'ESV Rhéna et l'ET TGV SE.

La charge ne change pas pour l'instant mais la direction a annoncé qu'il n'y avait de la charge TGV que pour 21 ADC et donc que cela poserait problème si TER récupérait sa charge comme cela a été fait à BFC.

Les CRML ne seraient à priori pas intégrer à l'ET TGV SE.

Le sujet du maintien des jours fériés spécifiques à la région EST a été abordé, la direction nous a avoué ne pas y avoir pensé.

St Etienne, Chambéry, Grenoble.

Sur ces UP uniquement les roulements TGV sont concernés. Le rattachement est souhaité pour juin 2019, sinon octobre si les discussions n'avancent pas assez vite au goût de la direction.

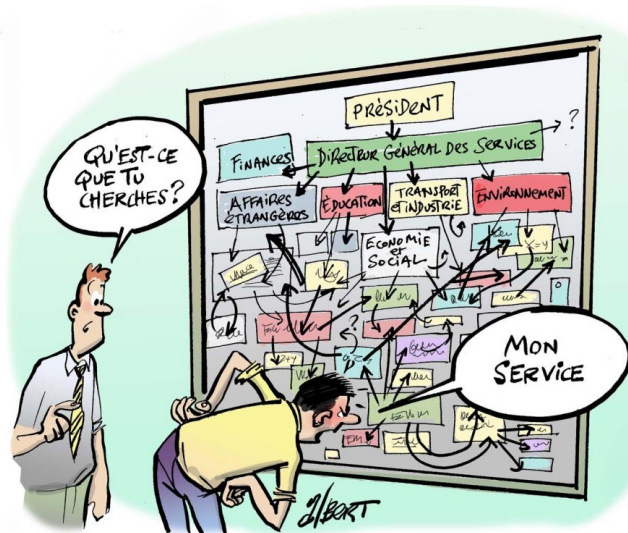
Effectifs approximatif :

CR : 50 ADC

GE : 30 ADC

SE : 20 ADC

Les noms des DPX qui seront mutés à l'axe avec les équipes TGV ne sont pas encore définis. La charge mixte des roulements ne changera pas (TER, TGV)... Du moins dans un premier temps, l'Axe ne pouvant garantir à terme que le TER ne récupérera pas sa charge.



Les ADC TGV seront gérés par le bureau de commande de Lyon Scaronne. Un programmeur spécifique sera mis en place à Scaronne et gèrera les commandes TGV et TER de ces ADC.

Nous avons pointé l'absurdité de ce rattachement et avons demandé le maintien en l'état actuel des bureaux de commande. La direction se veut rassurante en annonçant qu'il y aura toujours un contact local avec les bureaux de commande actuel tant que TER les finances...

Cependant aucun effectif GM ou chef de feuille supplémentaire n'est prévu à Scaronne pour gérer la centaine d'ADC supplémentaire... Les ADC seront mutés à l'ET TGV SE « d'office »

informer Comprendre revendiquer **Scaronne** gagner ensemble

NICE :

Après avoir mis de côté son projet de rattachement, des discussions ont repris concernant le rattachement des Tégévistes de Nice. La région PACA et l'ET TGV regarde ce qui est faisable. Nous avons demandé ce qu'il en était pour les CRML du site, la direction semblait découvrir la présence de ces CRML ! Il n'y a pas de date de rattachement à ce jour.

Parcours PRO régionaux/locaux accès TGV :

La direction garantie à ce jour tous les parcours pro et ne souhaite pas les changer (pour l'instant).

Pourtant lors de la bilatérale la direction nous a confirmé que les écoles TGV seront de 4 stagiaires maxi en raison de la mise en place des nouveaux simulateurs qui ne permettent pas de recevoir plus de stagiaires. Cela pose problème car dans certains accords le nombre de 6 stagiaires est précisé comme à Paris où un ratio est appliqué entre 3 anciens établissements régionaux (PSE/Villeneuve/Laroche).

La direction de l'ET TGV se cache derrière des modifications de formation qui lui ont été imposées par la direction de la traction.

Il serait souhaitable que chacun regarde si le nombre de stagiaires est inscrit dans les accords.

La direction de l'ET TGV SE ne se cache pas qu'elle souhaite faire des écoles mutualisées entre les différentes UP de l'établissement. Là encore nous avons démontré l'absurdité de ne pas faire d'écoles complètes par site.

CRML :

Ce sont les grands oubliés des projets de la direction. Nous avons rappelé notre attachement à ce qu'ils restent intégrés dans les mêmes établissements que les TB.

Mulhouse : La direction n'envisage pas de les intégrer à l'ET TGV SE car ils font beaucoup de TER.

Paris : Ils seront tous intégrés pour l'instant.

Marseille : idem qu'à Paris.

Nice : la direction va regarder.

Montpellier : Gros soucis avec la montée en puissance de la nouvelle gare TGV.

Le projet de mettre des CRML dans cette gare est abandonné et la direction envisage de faire faire le « Z » par les TB avec changement de bout à Sète. Cela nous laisse de grosses inquiétudes sur l'avenir des CRML.

Lyon Scaronne : Après nous avoir baladé longtemps depuis le conflit local des CRML, la direction TER et TGV semblent s'orienter vers le choix de maintenir uniquement les CRML TGV à l'ET TGV SE. Il est envisagé de rattacher les CRML TER aux futures directions de lignes TER. Nous avons fait comprendre que cette situation pourrait être très conflictuelle.

Les CRML peuvent compter sur les représentants SUD-Rail pour les défendre et se battre pour leur métier et leur maintien à l'ET TGV SE.



Accords Locaux, Congés, commande, montage grilles :

La direction veut les dénoncer dans toutes les UP actuellement rattachées où elle n'y trouve pas un intérêt et où cela lui coûte. Le DET souhaite envoyer un courrier de dénonciation avant l'été mais grand « prince » il annoncera que les périodes de congés protocolaires seront maintenues jusqu'aux vacances de la Toussaint. Nous avons demandé le maintien des accords actuels et à minima de prolonger jusqu'à début janvier les périodes actuelles.

La direction de l'ET TGV SE souhaite « harmoniser » les différents accords locaux mais par le bas bien évidemment.

Nous les avons fortement mis en garde sur ce sujet très sensible. Ces accords permettant d'un peu améliorer les conditions de travail des ADC et de préserver un équilibre dans leur vie.

RAD INFRA :

Pour l'axe, l'infra souhaite réduire le nombre de RAD sur le territoire. Actuellement il y en a 12 et l'infra souhaiterait passer à 9 avec la mise en place de nouveaux EM. L'infra envisage peut-être de récupérer ses RAD pour le PNI ou PRI. Nous sommes fortement inquiets pour l'avenir du roulement de Nîmes si la RAD venait à disparaître sur ce site.

SUD-Rail impose à la direction de l'ET TGV SE le respect des IRP !

La direction de l'ET TGV SE voulait informer les élus CSE de la modification du roulement des GM de Scaronne alors qu'aucune discussion n'a eu lieu au niveau local avec les OS.

Ci-joint un extrait de la déclaration lue en séance :

Nous souhaitons intervenir et rétablir la vérité sur le dossier d'information sur la modification du roulement GM de l'UP Lyon Scaronne. Tout d'abord il n'y a pas eu de discussion avec les représentants du personnel sur ce projet. Nous vous demandons donc de reporter cette information et d'ouvrir des discussions avec les IRP au niveau local. De plus, nous souhaitons vous informer que les GM ont très mal pris la phrase inscrite dans le dossier stipulant qu'il n'y a pas de points de blocage identifiés avec eux alors que ces derniers sont tous contre la modification du roulement.

Suite à notre intervention, le point a été enlevé de l'ordre du jour et une réunion va être organisée sur Scaronne.

Pour nous faire remonter vos questions :

MALLET Frederik (Lyon) 06 11 15 34 63

GIRARD Mikael (Marseille) 06 09 06 35 85

BERILLE Laurent (Dijon/Besançon) 06 76 47 78 83

PEYRE Gauthier (Montpellier/Nîmes/Perpignan) 06 47 60 41 64

SANLAVILLE Xavier (Lyon) 06 16 69 08 26

Ou par mail :

sud.tgv.axe.se@gmail.com

Dates limites pour réclamation notation :

ADC : 14 Mars / Sédentaire : 16 Mars

Commissions notation :

ADC : 20 Mars / Sédentaire : 23 Mars

Prochain CSE le 29 Mars.

